

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2023

Hoche Avocats conseille Wavestone dans le cadre de son rapprochement avec Q_PERIOR.

Wavestone, un des tout premiers cabinets de conseil en France, et Q_PERIOR, un des leaders du conseil sur le marché germanophone (Allemagne, Suisse, Autriche), ont annoncé le 25 juillet 2023 la signature d'un protocole d'accord en vue de se rapprocher et de créer ensemble un champion européen sur le marché du conseil.

Fondé en 1990, Wavestone est un cabinet de conseil d'origine française, coté sur Euronext Paris, qui accompagne les grandes entreprises et organisations dans leurs transformations les plus critiques en conjuguant étroitement des compétences *business*, technologiques et en matière de développement durable.

Le groupe Wavestone, emmené par Pascal Imbert, compte 4.406 collaborateurs au 31 mars 2023, répartis dans 9 pays, principalement en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Asie. En 2022/23, le chiffre d'affaires consolidé de Wavestone s'est établi à 532,3 M€.

Q_PERIOR est un cabinet de conseil allemand détenu par ses fondateurs, dirigeants et *Partners*, né en 2011 de la réunion de trois cabinets allemands.

Q_PERIOR compte 1.410 collaborateurs au 31 mars 2023 et est présent dans 8 villes allemandes et 11 pays à travers le monde, avec une forte présence européenne, notamment en Allemagne, en Suisse, en Autriche et au Royaume-Uni, ainsi qu'en Amérique du Nord. En 2022, Q_PERIOR a généré un chiffre d'affaires consolidé de 285 M€.

La collaboration entre Wavestone et Q_PERIOR, entamée depuis 2019 aux termes d'un partenariat non capitalistique, aboutirait d'ici la fin de l'année au rapprochement des deux entreprises au sein d'une seule entité sous le nom de Wavestone. L'ambition commune des deux cabinets est de bâtir un nouvel acteur, figurant dès le premier jour parmi les leaders des cabinets de conseil européens, et doté d'une implantation solide dans trois des principaux marchés d'Europe continentale (France, Allemagne et Suisse). Ce socle, déjà constitué, permettrait de poursuivre le développement dans des géographies clés pour les grands clients : le Royaume-Uni, l'Amérique du Nord puis, à plus long terme, l'Asie. Le nouvel ensemble interviendrait dans la quasi-totalité des secteurs d'activité et constituerait un véritable acteur de premier plan dans de nombreux secteurs (tels que la banque, l'assurance, l'énergie ou encore l'industrie et l'automobile).

Avec ce rapprochement, Wavestone atteindrait une taille critique lui permettant de répondre aux enjeux des plus grands clients sur le marché et de disposer d'une couverture internationale plus large. Au 31 mars 2023, le nouvel ensemble ainsi constitué afficherait un chiffre d'affaires annuel combiné de 818,4 M€ avec pour objectif la réalisation, hors nouvelles acquisitions, d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 Md€ à l'horizon 2025.

La transaction serait réalisée par voie d'apport et de cession et porterait sur l'intégralité du capital de Q_PERIOR, sur la base d'une valeur d'entreprise de 330 M€ (hors complément de prix éventuel pouvant atteindre 35 M€). Elle donnerait notamment lieu à l'attribution d'actions nouvelles de Wavestone aux actionnaires de Q_PERIOR, représentant environ 16 % de son capital. Les deux familles fondatrices de Wavestone (Imbert et Dancoisne-Chavelas) conserveraient quant à elles plus de 44 % du capital de la société. Les principaux actionnaires de contrôle du nouvel ensemble formeraient en outre une action de concert par le biais de la conclusion d'un pacte d'actionnaires d'une durée de 10 ans.

HOICHE

A V O C A T S

Conformément au calendrier communiqué en juillet, et après information et consultation des instances représentatives du personnel de Wavestone, la signature des documents contractuels a été réalisée le 31 août 2023. La finalisation de l'opération, attendue au cours du quatrième trimestre 2023, resterait notamment soumise à l'autorisation de l'opération par les services de la Direction Générale du Trésor en charge du contrôle des investissements étrangers en France, à la diffusion auprès du public du Document d'exemption à l'obligation de publier un prospectus, ainsi qu'à l'obtention auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) de la dérogation à l'obligation de dépôt d'une offre publique obligatoire sur Wavestone par les membres du nouveau concert.

Conseil juridique de Wavestone : **Hoche Avocats** sur les aspects corporate et de droit boursier avec : Didier Fornoni (associé), Vincent Guilaine (collaborateur), Antoine Bourgoïn (collaborateur).

Autres conseils juridiques :

Conseils de Wavestone : **Dentons, DC Advisory, BNP Paribas, Grant Thornton, Willis Tower Watson, Arsène.**

Conseils de Q_PERIOR : **Taylor Wessing, Rothschild & Co.**

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 60 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com